



Récupération du permis de conduire après une relaxe

Par **steve delsipee**, le **08/08/2018** à **12:36**

Bonjour,

Suite a suspension du permis de conduire et ayant été relaxé, la sous préfecture m'ordonne de passer une visite médical pour pouvoir récupérer mon permis or si la relaxe a été prononcé donc toutes accusation est donc annulé et suivant les textes de loi je ne devrai donc pas repasser celle si. Que dois-je faire et comment m'y prendre pour pouvoir le récupérer le plus vite possible merci de vos réponses .